



# EHTL

École d'Hôtellerie et de Tourisme  
du Luxembourg

## FICHE D'INSCRIPTION

**CCP Cuisinier (concomitant)**

### Données élève

NOM et prénoms <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Nationalité <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_ sexe <sup>1)</sup>: \_\_\_\_\_

Lieu de naissance <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Matricule nationale <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

École d'origine <sup>2)</sup> \_\_\_\_\_

Classe d'origine <sup>2)</sup> \_\_\_\_\_

Adresse de l'élève <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Tél. portable <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Adresse Email <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

### Données représentants légaux <sup>1)</sup>

**Mère / tutrice :**

Nom et prénoms <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Adresse <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Activité prof. <sup>2)</sup> \_\_\_\_\_

Tél. privé <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_ tél. portable : \_\_\_\_\_

Adresse Email <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.



## Père / tuteur

Nom et prénom <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

Adresse <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

(si différente de celle de la mère) \_\_\_\_\_

Activité professionnelle <sup>2)</sup> \_\_\_\_\_

Tél. privé <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_ tél. portable : \_\_\_\_\_

Adresse Email <sup>1)</sup> \_\_\_\_\_

## Données bancaires du/des représentant/s légal/légaux <sup>1)</sup> :

Nom et Prénom du bénéficiaire du compte :

IBAN : \_\_\_\_\_

Code BIC : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal : \_\_\_\_\_

l'élève majeur / le représentant légal de l'élève mineur donne son accord pour la prise et la publication de photos et d'enregistrements audiovisuels dans le cadre des activités scolaires et parascolaires.

1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.



# EHTL

École d'Hôtellerie et de Tourisme  
du Luxembourg

## CHOIX DE LA LANGUE<sup>1)</sup>

Le/la soussigné/e \_\_\_\_\_

confirme par la présente sa préférence pour la langue d'enseignement:

en allemand                      ou                       en français

Le choix décidé ci-dessus est définitif et ne pourra plus être modifié !

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature des parents / représentants légaux : \_\_\_\_\_

<sup>1)</sup> Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

à remplir par l'élève ou les parents/représentants légaux

**Nous tenons à souligner l'importance des informations médicales.  
Ces informations n'influencent en aucun cas l'admission dans notre lycée.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà eu ou souffrez-vous actuellement d'un des problèmes suivants<sup>2)</sup>:

- Asthme                       Rhumatisme                       Tuberculose  
 Diabète                       Epilepsie                       Problèmes cardiaques  
 Troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, trouble de l'attention, ...) diagnostiqués  
 Allergies alimentaires et/ou autres : \_\_\_\_\_  
 Intolérances alimentaires : \_\_\_\_\_

Portez-vous des verres correcteurs/lentilles ?                      oui                       non

Portez-vous une prothèse auditive ?                      oui                       non

Êtes-vous allergique à certains médicaments ?                      oui                       non

Si oui, spécifiez lesquels : \_\_\_\_\_

Quels médicaments prenez-vous régulièrement ? \_\_\_\_\_

Les soussignés confirment que leur enfant ne souffre d'aucune maladie incompatible avec des travaux en cuisine, boucherie, pâtisserie et service. En cas de doute, veuillez contacter votre médecin traitant.

**Veillez joindre une copie de la carte de vaccination à jour.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
signature de l'élève

\_\_\_\_\_  
signature du représentant légal

<sup>1)</sup> Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

<sup>2)</sup> Cochez la ou les cases correspondantes.

# PIÈCES REQUISES POUR L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

## Classes de 1<sup>ère</sup> année CCP ou DAP / 4<sup>ème</sup> DT hôtellerie

### Elèves provenant du système scolaire luxembourgeois

- fiche d'inscription
- choix de la langue
- **copie** des 3 bulletins de la classe de 5<sup>ème</sup> générale ou classique
- **copie** de la décision de promotion
- **copie** de l'avis d'orientation
- certificat de résidence élargi (à demander via myguichet.lu) **OU** acte de naissance
- bulletin de santé (bulletin de santé attestant l'aptitude professionnelle en cas d'inscription définitive)
- copie de la carte de vaccination
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo <sup>1)</sup>

### Elèves provenant d'un système scolaire étranger

- fiche d'inscription
- choix de la langue
- **copie** de tous les bulletins de la dernière année scolaire fréquentée
- **homologation des années d'études précédentes**

Contacteur : M. Narciso FUMANTI  
Service de la reconnaissance des diplômes  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'enfance et de la Jeunesse  
18-20, Montée de la Pétrusse  
L-2327 LUXEMBOURG  
Tél. : (+352) 247-85112

- acte de naissance
- certificat médical (certificat médical attestant l'aptitude professionnelle en cas d'inscription définitive)
- copie de la carte de vaccination
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

Le dossier de préinscription est à remplir et à envoyer avec les pièces requises **par courrier postal** à l'adresse suivante :

**École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg**

B.P. 71

L-9201 Diekirch

Une confirmation de préinscription vous sera envoyée dès réception des documents.

\*Si vous avez des questions concernant les documents à envoyer, n'hésitez pas à contacter le secrétariat des élèves au tél. : 80 87 91 -402.

\*Si vous avez des questions concernant l'orientation, notre équipe du SePAS est à votre disposition au tél. : 80 87 91-1.